

De quoi parle la notion d'accompagnement ?

Lin Grimaud

DANS **EMPAN** 2009/2 (N° 74), PAGES 29 À 34

ÉDITIONS **ÉRÈS**

ISSN 1152-3336

ISBN 9782749210537

DOI 10.3917/empa.074.0029

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://www.cairn.info/revue-empan-2009-2-page-29.htm>



CAIRN.INFO
MATIÈRES À RÉFLEXION

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Érès.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

De quoi parle la notion d'accompagnement ?

Lin Grimaud

« L'optimisme des philosophies ne nous est plus suffisant. »

René Char, *Le météore du 13 août*.

Cet exergue de René Char pour dire ce que je ressens ; à savoir que le travail social qui s'est beaucoup nourri d'une pensée de la pensée, de théorie venue d'ailleurs, même si c'est du voisinage, a maintenant besoin d'une pensée issue de sa pratique.

La passion de la pensée est peut-être mue par le fantasme que l'aboutissement de la pensée est de produire la réalité. Sommes-nous en train de sortir difficilement d'une longue période qui a marqué le travail social de cette passion ? En tout cas, il me semble bien que nous sommes passés de la question de produire la réalité à celle d'extraire de la pratique, une pensée. Ce qui n'est pas la même chose et ne suppose pas la même démarche.

Le destin de la notion d'accompagnement est peut-être ce qui va nous permettre d'interpréter les transformations actuelles du travail social plutôt comme une stimulation à trouver de nouveaux positionnements dynamiques que comme une perte sèche. Je me propose donc d'en suivre le fil.

Il suffit d'entrer le mot « accompagnement » dans un moteur de recherche pour découvrir la masse de réponses disponibles et leur distribution entre les secteurs du travail social, de la pédagogie, de la formation professionnelle, du service à l'entreprise, du sport et du loisir. Avec un avantage en nombre de réponses concernant l'entreprise, qui paraît bien être aujourd'hui le premier utilisateur de la notion figurant parmi une gamme de services entre conseil et *coaching*.

Dans le domaine de la pédagogie, l'accompagnement apparaît « comme nouveau paradigme professionnel : entre contrainte et créativité », en rapport étroit avec la notion de « tutorat¹ ». Pour le travail social, l'accompagnement – comme le signale Rémy Puyuelo dans l'argument de ce numéro de la revue *Empan* – « procède à un déplacement : il n'est plus prescripteur d'un cadre-remède ; il s'efforce d'être le révélateur de pistes réalisables entre lesquelles son "partenaire" peut choisir de se risquer ».

**L'ACCOMPAGNEMENT :
APPROCHES
THÉORIQUES**

Dossier

Lin Grimaud, psychologue
clinicien.
lingrimaud@hotmail.fr
Voir note 1 page suivante.

1. « [...] on peut [...] identifier trois valeurs-visées guidant l'acte d'accompagner. Elles constituent trois "dons" au niveau social, trois manières d'être en veille, trois manières de questionner l'adulte que nous sommes dans la relation à autrui.

– Don d'autonomie : l'autonomie constitue la dimension sociale, sa portée est autant écologique et éthique qu'économique et politique – ce qui suppose de cesser d'assister l'autre comme impuissant à penser, parler, agir par lui-même.

– Don de sollicitude : le "prendre soin" d'autrui dans sa capacité à se prendre en main fonde, pour Honoré, la démarche de santé comme rapport à l'autre dans sa manière de "bien se porter" et de "bien aller" (la santé comme rapport à soi, l'autre et au monde – et non rapport à la maladie). Cette sollicitude ouvre réciproquement nos possibilités humaines : elle a donc une portée existentielle et collective.

– Don d'autorité : l'autorité est proprement éducative. Son expression et sa défaillance questionnent les adultes que nous sommes plus que les systèmes. Elle met en jeu des relations dissymétriques légitimes et nécessaires permettant la reconnaissance mutuelle et l'émulation réciproque de la puissance d'agir. Elle suppose de cesser de concevoir l'accompagnement comme béquille pour autrui comme incapable et fragile pour entrevoir une relation entre deux adultes à la fois puissants et faillibles.

Suite page 32

On retrouve là le lien avec la maïeutique socratique – fondement de la pensée laïque –, l'art d'aider autrui à accoucher de la vérité de son propre désir. Rappelons que dans la perspective du ^ve siècle athénien, la vérité du désir articulée au respect des lois est le moyen de la construction à la fois de l'individu, de la Cité et du rapport entre les deux. Cette idée de « citoyenniser » va faire résurgence dans celle, laïque, d'« humaniser », qui pour les travailleurs sociaux reflète une démarche favorisant à la fois les capacités affective, réflexive, éthique, sociale et politique dont procède le sujet-citoyen.

La notion d'accompagnement est ainsi amarrée au mythe occidental dont se soutient un système de représentations qui a caractérisé la fonction du travail social dans sa phase d'expansion – depuis la Seconde Guerre mondiale jusqu'à nos jours. Le fait nouveau est que la notion d'accompagnement est soumise à une diffusion qui en rapproche des aspects jugés incompatibles par les travailleurs sociaux ; notamment le fait que l'aide au développement de la personne se trouve confondue avec l'entraînement à la performance. Nouvel alliage des signes qui introduit le trouble dans le système de référence du travail social ; ses valeurs traditionnelles de solidarité et d'étayage étant aujourd'hui poussées à se combiner avec celles de rationalité et de compétitivité.

La notion d'accompagnement, qui – pour les travailleurs sociaux – était intégrée à un discours de libération et de progrès social², apparaît soudain recyclée dans le registre normatif, au sens où la socialisation dans le contexte post-industriel tend à se normaliser en termes de survie. La famille, l'éducation, la formation se lisent déjà au travers de ce prisme : le temps de l'enfance tend à se réduire à un temps d'entraînement (voir les emplois du temps des enfants les mercredis après-midi). L'idée générale étant que la socialisation de chaque sujet exige une préparation intensive parce que la société tout entière est contrainte à un effort exceptionnel. N'échappent pas à ce discours les personnes porteuses de handicap, qui en deviennent même des exemples mis en avant³.

Réapparaît ainsi la tonalité rhétorique de préparation aux sacrifices de masse qui a caractérisé le discours politique à la veille des grands conflits du ^{xx}e siècle. Certes, l'effort aujourd'hui requis est économique, mais la rhétorique utilisée se rapproche toujours plus de celle de l'effort de guerre.

Telle est donc la tendance générale qui affecte aussi le travail social, infléchissant l'interprétation de ses conceptions de base. Replacer la crise du travail social dans la crise globale permet de comprendre qu'il n'a pas perdu sa fonction, mais bien une certaine exclusivité institutionnelle de son exercice de sauvegarde. L'exception du cas social – qui faisait l'exception institutionnelle du travail social – est en train de s'étendre au grand nombre. Au point que la différence de conditions d'existence entre le travailleur social et l'usager s'estompe, le

degré de précarité psychosociale de l'un et de l'autre se rapprochant jusqu'à parfois s'inverser.

À l'idée que la crise du travail social serait due à l'introduction du discours managérial dans le secteur, on peut ajouter une autre série de facteurs qui ont pour épice l'érosion de l'identité de travailleur social, dont la fonction est reprise par une multitude d'acteurs institutionnels se prévalant de l'accompagnement sous toutes ses formes.

Qu'est-ce donc qui fait l'identité du travail social si se généralise une préoccupation commune de survie psychosociale ? Cette question qui flotte au dessus de notre espace professionnel n'est que rarement énoncée, mais elle détermine actuellement le climat subjectif de nombreuses équipes héritant du manque de rigueur et de l'insuffisance de formalisation qui n'ont pas permis au travail social d'énoncer et de fonder la spécificité de ses conceptions et de ses pratiques.

Par exemple, la méthodologie du traitement de la crise psychosociale – analyse de situation, définition de problématique, proposition de dispositif de suivi personnalisé, évaluation du dispositif et de la démarche – a fonctionné dans la discontinuité : par îlots de pratiques et par moments.

Ce modèle revient de l'extérieur sous le terme générique d'accompagnement et sous différentes formes : par les acteurs de la recherche de l'emploi, de l'insertion et de la formation professionnelle, bientôt par l'orientation scolaire, ainsi que par une multitude de services d'intégration sous-traitant projets et missions liés à l'impasse psychosociale, quelles qu'en soient les causes et les manifestations.

Au-delà de la vision quelque peu hallucinatoire d'une représentation interne que l'on perçoit soudain à l'extérieur de soi, la diffusion du modèle indique aussi une réalité qu'il s'agit pour le travail social d'assumer : ses pratiques au cours des décennies ont constitué un véritable laboratoire inventant des réponses adaptées au traitement de la crise psychosociale dans ses dimensions individuelle et groupale. De fait, la carence de formalisation n'a pas annulé la créativité pratique au quotidien.

La problématique aujourd'hui est : d'une part de réactiver l'analyse des pratiques afin de modéliser et de développer la créativité à l'œuvre sur le terrain – même si elle est initialement de faible intensité ; d'autre part, de prendre la mesure des transformations contextuelles irrévocables qui sont en cours. Prendre cette mesure, c'est admettre qu'un véritable positionnement institutionnel du travail social est à effectuer, qui spécifie ses outils en rapport avec le fait d'une décroissance économique dans ses conséquences objectives et subjectives débouchant sur une généralisation de la problématique de la survie.

Je pense qu'il est vain de lutter pour un monde meilleur si cela autorise à nier la réalité et les tendances lourdes qui la modèlent.

Un mot de ces tendances. La forme prise par le travail social dans la phase de reconstruction d'après-guerre et au cours des Trente Glorieuses a trouvé sa limite dans la loi 2002. Comme on sait, la limite s'exprime par l'effet conjugué de deux notions : le contrat institution-usager ainsi que l'obligation de soumettre pratiques et fonctionnements à évaluation. La difficulté consiste à intégrer à ce nouveau cadre notre fond de pratiques peu formalisées.

L'articulation des notions d'accompagnement et de survie permet de respecifier le travail social dans les deux dimensions d'appartenance du sujet :

- appartenance horizontale au réseau relationnel et à l'environnement actuels (relation synchronique) ;
- appartenance verticale au réseau généalogique et à l'histoire qu'il y occupe (relation diachronique).

Le travail social a tenu compte du fait que chacun de ces deux registres, bien qu'interdépendants dans la réalité du sujet, ne se traitent pas de la même manière, ni dans le même temps.

Dans le registre actuel-synchronique, il propose une aide à la survie par une forme de greffe de réseau d'appartenance. C'est la dimension de sauvegarde par l'aménagement concret d'un accueil, éventuellement d'un habitat et d'un

.../...

Ces trois valeurs-visées permettent de penser l'accompagnement, au travers du tutorat, comme transversal à ces trois domaines que sont l'éducatif, la santé et le social. » ; Maëla Paul, conférence à l'université de Nantes, 23 novembre 2006.

Du même auteur : *L'accompagnement, une posture professionnelle spécifique*, Paris, L'Harmattan, 2004.

2. Lin Grimaud, « Articulation de l'individu et du collectif », *Les cahiers de l'Actif*, mars-juin 2008.

3. Mon propos n'est pas une critique négative des lois 2002 et 2005, dont le principe est salubre à condition que soit considéré l'effort qu'implique dans la réalité une situation d'intégration pour l'ensemble des partis. Cet effort peut être hors mesure et la situation cependant maintenue au nom du principe. C'est ce qu'on rencontre tous les jours dans la pratique de l'intégration scolaire des enfants handicapés.

4. Georg Garner, *Le psychanalyste infidèle*, Toulouse, érès, 2007.

5. Émile Benveniste, *Le vocabulaire des institutions européennes*, Paris, Minuit, 1969.

système relationnel transitoires, assurant au sujet sa sécurité interne et rendant possible la remobilisation de ses potentialités.

Dans le registre diachronique-historique, il propose une aide pour éclairer et réorganiser le rapport du sujet à la place symbolique qu'il occupe dans l'ordre de sa filiation.

D'où l'action technique du travail social dans les deux registres complémentaires et articulés : l'aide par l'accueil, et l'aide par l'analyse – qui répondent aux deux problématiques auxquelles s'affronte le sujet au cours de sa lutte pour la survie psychosociale.

La fonction synchronique d'accueil est assez lisible dans son principe pour les travailleurs sociaux, qui en rendent généralement bien compte au travers d'une série de notions : tenir et contenir (c'est le vecteur de la construction ou de la restauration de la sécurité de base) ; rythmer et ordonner le quotidien, favoriser l'expression, la communication, la participation, la représentation (c'est le vecteur de la socialisation). En pratique, la fonction d'accueil exige compétence et cohésion de l'équipe pluridisciplinaire. Ce ne sont pas des compétences pérennes, il faut les recréer jour après jour au travers de dispositifs d'analyse des pratiques, aussi bien en interne que par le biais d'intervenants extérieurs.

La dimension de la souffrance généalogique du sujet – ce qui l'empêche de se sentir légitimement au monde à sa place de sujet d'histoire, de désir et de projet – est plus délicate à appréhender. L'étymologie des termes de « survie » et de « survivant » va nous y aider.

Dans son ouvrage *Le psychanalyste infidèle*, Georg R. Garner intitule un sous-chapitre « Survivre, survie, survivance, survécu ». Voici ce qu'on y trouve : « Tous ces mots viennent essentiellement du champ du droit de l'héritage, du droit des successions du XVII^e siècle.

[...] La question de la "survie" est uniquement le problème des héritiers. Et c'est un problème uniquement parce qu'il faut déterminer quel bien ou quelle proportion des biens va à qui, et quel impôt est à payer. Par définition le survivant survit à un mort, à quelqu'un dont il reçoit quelque chose. À ce titre il est redevable et imposable. La survie se paye d'un impôt, d'une dîme, d'une gabelle à un tiers. Le survivant est tributaire. Littéralement il paye un tribut au groupement social dont il est issu... » « La culpabilité en allemand, et donc chez Freud, est non seulement "la culpabilité", la *culpa* latine, ce n'est pas seulement la faute dont on s'accuse ou qu'on impute à un autre, c'est également la dette⁴. »

Prendre place dans la vie est pour le sujet humain le résultat d'une transaction infinie avec les figures de son passé. Transaction plus ou moins absorbante, voire paralysante, que la psychanalyse a su pénétrer par l'opération appelée « analyse du transfert ». L'enjeu de la

transaction tient entre la place qui est donnée au sujet, la place qu'il est en mesure de recevoir, la place qu'il désire s'arroger, la place dont il désire s'affranchir.

La place symbolique est affaire de réseaux généalogique et social. Elle ne peut se réduire à l'espace de construction du sujet entre son père et sa mère. Dans cette perspective, l'héritage n'est pas une simple interaction entre celui qui lègue et celui qui hérite, mais une opération dont l'objet véritable est le principe de transmission dont se structure le groupe social. Ce que rappelle Garner sur la base des éléments réunis par le linguiste Émile Benveniste⁵.

C'est donc le principe symbolique – organisateur des subjectivités individuelle et groupale – qui est véritablement donné en partage par le mort à ceux qui lui survivent. À ce titre, un héritage peut être réussi ou raté ; il permet une reconnaissance du principe de transmission ou bien, à l'inverse, il en brouille l'enjeu et le rend illisible, parfois sur plusieurs générations en aval.

Dans les cas favorables, le mort, par sa mort, réédite le message humanisant du partage symbolique qui engage sa descendance dans la reconnaissance commune d'un principe tiers, la loi commune, dont seules l'instauration sociale et l'intégration subjective individuelle permettent de surseoir à l'exigence insatiable du pulsionnel. La recherche de l'équité dans la succession équivaut ainsi à la construction commune d'un dispositif d'encadrement de l'avidité pulsionnelle de chacun.

Dans les cas défavorables, l'objet de la transmission échoue à se constituer dans sa valeur symbolique et c'est l'organisateur pulsionnel qui risque de faire défaut dans les générations suivantes.

La grande majorité des pathologies narcissiques, des troubles de l'identité, des troubles du caractère et du comportement déterminant des distorsions graves de la socialisation viennent de là. La souffrance psychique pathologique est dans un grand nombre de cas la conséquence pour le sujet d'un héritage inhabitable. Le sujet doit ainsi être accompagné à se

distancier du manque ou de la distorsion ayant affecté la reconnaissance dont il a fait l'objet et qu'il tendra à transmettre inconsciemment à ses propres enfants.

Cet héritage inhabitable, c'est ce que j'ai appelé la souffrance généalogique du sujet, qui se transmet elle-même en lieu et place de la loi symbolique. Ce qui a fait dire à Lacan qu'il faut tenir à son symptôme, seul repère susceptible de mettre sur la voie de l'embrouille et des modalités toujours singulières de sa débrouille.

Si ce travail était exclusivement celui de la psychanalyse, très peu de personnes en difficulté pourraient y accéder et, certainement, de moins en moins ; c'est donc aussi au travail social de s'en spécifier, avec ses moyens propres, dans le cadre et avec les atouts particuliers qui sont les siens. Dans ce registre au moins, le travail social hérite de la psychanalyse tout en lui apportant en retour une part de son devenir.

La fonction d'accompagnement en travail social se représente donc d'un outil hétérogène – éducatif, pédagogique, thérapeutique – à la mesure de l'hétérogénéité des registres de la réalité humaine, synchronique et diachronique, qu'elle aborde. Cette hétérogénéité va se retrouver dans la forme de son dispositif pratique, dans la composition de son outil théorique et dans la valeur parfois contradictoire des notions qu'elle emploie, par exemple ici celle de survie et de survivant.

En effet, du point de vue synchronique – de l'accueil, de la restauration des fonctions éducatives de base –, le travail social cherche à aider le sujet à passer d'une position de survivant, au sens de sujet menacé dans sa sécurité de base, à une position de vivant au sens de sujet disposant de sa sécurité de base. Ainsi pour la fonction synchronique, d'accueil, le travail social attache une valeur positive au mot vivant et une valeur négative à celui de survivant.

Du point de vue diachronique – de l'aide apportée au sujet pour se repérer dans son histoire et surmonter les courts-circuits de sa généalogie –, les valeurs sémantiques s'inversent ; on cherche à aider le sujet à passer d'une position de pur

vivant (au sens de sujet réduit à son présent, à son activité sensorielle et perceptive) à une position de survivant, à savoir d'héritier d'un organisateur symbolique lui permettant de donner sens à son origine, son histoire et son projet de vie.

De nombreuses variations sémantiques et inversions de valeurs affectent les concepts du travail social, dues à l'extrême hétérogénéité tant de l'objet psychique que de l'objet social. Les principaux registres de la pratique ainsi que les principales articulations théoriques doivent être ainsi continuellement re-sémantisés. Il s'agit aussi de tenir compte de l'érosion par les routines des contenus de sens véhiculés par les pratiques. Tout « fonctionnement » tend à affaiblir et à distordre le sens des notions sur lequel il s'appuie.

Un enjeu majeur du travail social est de contrecarrer cette logique qui tend à réduire la pratique à une succession de formalités. D'où les questions : comment formaliser la pratique sans la formater ? comment donner vie aux notions qui la fondent ?

La notion de « projet » par exemple, si elle rend compte d'une obligation légale à plusieurs niveaux, peut parfaitement être pervertie et rabattue sur une opération qui n'implique rien d'autre que de trouver dans l'équipe le scribouillard ayant le sens de la formule infiniment réutilisable qui enveloppe le vide.

De quoi parle le projet – individualisé, de service, d'établissement –, de quoi parle telle ou telle prise en charge, de quoi parlent tel ou tel des professionnels, tel ou tel équipe ou sous-groupe : ce sont les véritables questions dont le principe intégré à une équipe peut seul la conduire sur la voie du sens de ses pratiques.

De quoi parle pour nous l'adjectif « thérapeutique », utilisé pour désigner à la fois l'action spécifique (médicale ou psychologique), mais aussi la visée globale de la prise en charge qui exige de concevoir l'équipe pluridisciplinaire comme un outil soignant ?

De quoi parle chaque prise en charge ? De quelle souffrance qui vient là se cristalliser ? De quels destins familial et social ? De quel parcours de vie ?

De quoi une équipe a-t-elle besoin de parler, autant pour défendre son fonctionnement que pour s'en affranchir et être en mesure de développer sa créativité face à une situation qui la met en miroir de son symptôme et la fait tourner en rond ?

Cet accompagnement à l'analyse de l'existant, dans un effort à la fois de respect des facteurs de sa cohésion et de soutien dynamique à sa transformation, spécifie le travail social. À nous, qui en sommes les héritiers, de le fonder et d'en faire reconnaître la valeur d'outil opposable à la souffrance psychosociale.